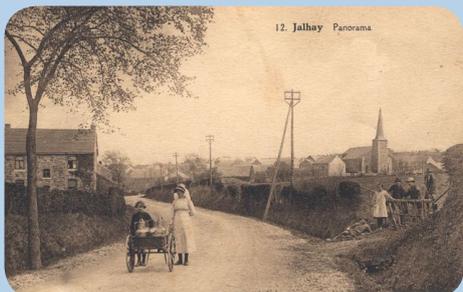
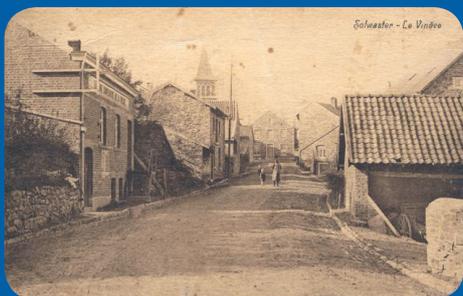


BULLETIN COMMUNAL

d'information

N°4 : Septembre 2014

Commune de JALHAY



www.jalhay.be

VOS REPRÉSENTANTS COMMUNAUX

VOTRE BOURGMESTRE :



Michel FRANSOLET

- Etat civil
- Police
- Sécurité
- Logement

VOS ECHEVIN(E)S :



1er échevin
Marc ANCION

- Travaux, Forêts
- Agriculture
- Environnement
- Développement durable



2ème échevin
Michel PAROTTE

- Sport- Jeunesse
- Festivités
- Communication
- Sécurité routière
- Citoyenneté



3ème échevin
Francis WILLEMS

- Urbanisme
- Aménagement du territoire
- Tourisme, Culture
- Mobilité, Participation



4ème échevin
Eric LAURENT

- Enseignement
- Finances
- Economie
- Cultes



Présidente du CPAS
Noëlle WILLEM-REMACLE

- Santé, Famille
- Petite enfance
- Troisième âge
- Patrimoine
- Affaires sociales

VOS CONSEILLER(E)S (par ordre de préséance)



Christian VANDEN BULCK



Dimitri HOUSSA



Julien MATHIEU



Lucienne WILLEM-MARECHAL



Carine BRAUN-SCHROEDER



Jean-Louis DE LEUZE



Bastien LAURENT



Suzanne KONINCKX-HAENEN



Francis LERHO



Eva FRANSSSEN



Sophie MAGIS



Michel PETIT



Jacques CHAUMONT

VOTRE DIRECTRICE GÉNÉRALE



Béatrice ROYEN-PLUMHANS

VOTRE DIRECTEUR FINANCIER



Jean-Luc HENIN

ADMINISTRATION COMMUNALE

Secrétariat : 087/37 91 10
de 08h30 à 12h00
et de 13h15 à 16h30

Bourgmestre : 087/37 91 26

Bureau des Echevins : 087/37 91 27 ou 91 28

Etat civil – Population : 087/37 91 10
de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
le samedi de 09h00 à 12h00
Fermé le vendredi après-midi

Urbanisme : 087/37 91 30
de 08h30 à 12h00
le samedi: de 09h00 à 12h00

Marchés publics : 087/37.91.21 ou 122
de 08h15 à 12h00
et de 13h15 à 16h30

Service protocolaire et communication:
087/37 91 42
de 09h00 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

Service des Travaux : 087/47 49 41

Permanence de Sart : 087/29 90 21
lundi de 15h00 à 18h00 et
samedi de 09h00 à 12h00

HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

Personne de contact:
Cédric DELCOUR
087/379 143
Email: energie@jalhay.be

CONSEILS COMMUNAUX 2014

Le 27 octobre 2014
Le 24 novembre 2014
Le 22 décembre 2014
(sous réserve de modification)

SITE INTERNET www.jalhay.be

Nous vous informons que vous pouvez :

- **consulter les anciens bulletins communaux.** Lorsque vous êtes sur la PAGE D'ACCUEIL, cliquez sur la rubrique NOTRE COMMUNE et ensuite BULLETIN COMMUNAL.



- **commander certains documents en ligne.** Il suffit de vous inscrire via le site, consulter et commander les documents disponibles en ligne. Ceux-ci vous seront envoyés gratuitement par la poste dès que possible.



- **recevoir la newsletter** pour être informé des événements importants sur notre territoire. Vous vous connectez à notre site et sur la page d'accueil vous voyez newsletter - inscription. Vous encodez votre adresse mail et cliquez sur inscription. Vous recevrez un mail confirmant votre inscription.

A screenshot of the 'Notre newsletter' form. The form has a title 'Notre newsletter' and a field for 'Votre email'. Below the email field, there are three radio buttons: 'HTML' (selected), 'Text', and 'Inscription'. At the bottom of the form, there is a button labeled 'Visitez les archives'.

ACCUEIL



Catherine ABRASSART
La Directrice générale



Jean-Luc HENIN
Le Directeur financier

LE CONSEIL



Noëlle WILLEM - REMACLE
Présidente



Georges MAGIS
Conseiller



Michel PETIT
Conseiller



Geneviève BERTRAND-SIMAR
Conseillère



Olivier BREDO
Conseiller



Michel WILKIN
Conseiller



Thérèse VAN RUYMBEKE
Conseillère



Nadine CORNET-MICHEL
Conseillère



Anne CHARPENTIER
Conseillère

Permanences du CPAS de Jalhay

A Sart : du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00
Adresse : **place du Marché 164 à 4845 JALHAY**
Téléphone : **087/29.90.10**

A Jalhay : les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h00 à 11h00
Adresse : **rue de la Fagne 46 à 4845 JALHAY**
Téléphone : **087/29.90.10**

LE WIKI WALLON pour l'information des personnes handicapées.

Dès aujourd'hui, découvrez «Wikiwiph», un nouveau site internet de l'Awiph.

Ce site informe et répond aux questions liées aux besoins des personnes handicapées, des familles, des professionnels, employeurs et étudiants concernés par le handicap. Aides et services proposés par les autres administrations, services généraux, associations mais aussi par l'Agence. Ce site rassemble plus de 200 fiches informatives. Ce nouvel outil appartient à tous! Les internautes peuvent directement y partager leurs infos.



Découvrir le site wikiwiph
<http://wikiwiph.awiph.be>



Le Répit Hospitalier

Equipe mobile d'éducateurs intervenant dans les hôpitaux de la Province de Liège.

Ce service innovant a pour objectif d'améliorer la prise en charge globale des personnes en situation de handicap lors de leur hospitalisation, en favorisant une politique d'accueil et d'encadrement de qualité dans les hôpitaux.

En partenariat avec les hôpitaux de la Province de Liège et en collaboration avec divers intervenants médico-psycho-sociaux, **l'éducateur accompagne la personne en situation de handicap de manière continue et individualisée.**

Il est aussi un agent de liaison qui facilite la communication, la compréhension, le maintien des capacités, l'autonomie de choix et d'action, qui prépare aux actes des soignants et propose des activités adaptées.

Missions

- **Soutenir la personne en situation de handicap dans tous les temps de son séjour hospitalier**
- **Sensibiliser le personnel soignant au handicap**
- **Relayer les familles et/ou les accompagnants auprès de la personne hospitalisée**
- **Elaborer un réseau d'appuis et d'échanges de pratiques médico-psycho-sociales en Province de Liège**

Valeurs

Autonomie de choix et d'action / Inclusion / Bienveillance / Equité

Conditions de prestation

Du lundi au vendredi
Entre 7h et 20h
Hôpitaux situés en Province de Liège

Contact

ASBL Héberlie – Répit Hospitalier
Siège Social - Quai de Rome, 21 – 4000 Liège
Tél : 04 253 23 30 – Gsm : 0491 25 10 52
email : repit.hospi@mail.com

Distribution de fournitures scolaires

Rien de tel qu'un bon matériel.
A la rentrée, ça donne des ailes !

Pour la deuxième année consécutive, le Centre Public d'Action Sociale de Jalhay a organisé fin août une distribution gratuite de fournitures scolaires. Stylos à billes, crayons et marqueurs côtoyaient compas et fardes de couleurs.

Cette initiative a été mise en place afin d'apporter un soutien aux personnes en situation précaire sur la commune de Jalhay. Nous savons tous combien la rentrée des classes représente un poste important dans le budget des familles.



Offres d'emploi

Il est possible de consulter les offres d'emploi du FOREM tous les jours dans les locaux du CPAS à Sart. Ces offres sont triées par secteurs et mises à jour quotidiennement.

Adresse : Place du Marché 164 à Sart

Horaire : du lundi au vendredi de 9 à 11h30

les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h

D'autre part, le service d'insertion professionnelle peut, entre autres, vous aider à améliorer votre curriculum vitae, à rédiger une lettre de motivation ou à analyser les offres d'emploi.

Renseignements et horaire : 087/29.90.10

Repas annuel du CPAS... 7ème !

Le 23 mai dernier, Jalhaytois(es) et Sartois(es) de plus de 60 ans étaient cordialement invités au repas annuel du CPAS de Jalhay. La salle de la Jeunesse était comble car plus d'une centaine de personnes étaient présentes à cet événement Ô combien sympathique, convivial et rassembleur. Une belle occasion de se revoir pour les uns, de se rencontrer pour les autres.



Après un bon petit apéro, les convives bien installés, le traiteur Côté Cuisine a enchanté les papilles par un menu d'une grande finesse. Et, comme on ne change pas une équipe qui gagne, Guy Glorian a mis une ambiance du tonnerre ! Il connaît les airs qui donnent chaud au cœur et des démangeaisons dans les pieds. Du tango et du rock'n roll, des saveurs et des farandoles aux conversations enthousiastes colorées d'éclats de rires, cette édition 2014 a ravi un public déjà convaincu.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain, à la différence que les invitations ne se feront plus par courrier mais uniquement par le biais de la brochure communale et via le site internet :

www.jalhay.be.





Association des Généralistes de l'Est Francophone, ASBL
Cercle de Médecins Généralistes

Siège Social : rue Peltzer de Clermont, 73 4800 Verviers
N° d'entreprise : 480018554

Une grande réforme de la garde de médecine générale les weekends et jours fériés se prépare pour fin 2014

Les médecins généralistes se font de plus en plus rares dans nos régions. Dans 10 ans plus d'un tiers des généralistes actuels auront cessé leur activité. D'autres parts, les jeunes médecins hésitent à s'engager dans la médecine générale, surtout en milieu rural.

C'est dans le souci de garantir la prise en charge des problèmes médicaux de tout un chacun les weekends et les jours fériés, que l'Association des Médecins Généralistes de l'Est Francophone de la Belgique (AGEF.be) (responsable du bon fonctionnement de la garde de médecine générale) en concertation avec les instances dirigeantes (INAMI, Ministère de la santé Publique) a décidé d'entreprendre une profonde réforme de celle-ci sur son territoire (Arrondissement de Verviers).

En semaine, rien ne change et vous contacterez votre médecin comme d'habitude.

Les weekends (du vendredi 19h au lundi 8h) et les jours fériés, dans tout le secteur couvert par l'AGEF.be, vous serez invités, si votre médecin est indisponible (comme mentionné sur son répondeur téléphonique s'il est absent), à contacter un central téléphonique où un préposé triera votre appel.

- Soit, un rendez-vous sera fixé au poste de garde pendant ses heures d'ouvertures (si vous ne disposez pas d'un véhicule, une navette sociale -taxi social- pourra vous y amener à prix démocratique)
- Soit, si vous ne pouvez vous déplacer pour raison de santé, le médecin généraliste de garde sur votre secteur vous sera envoyé à domicile
- Soit, en cas d'urgence vitale ou en cas d'affection nécessitant d'office une hospitalisation rapide, et afin de ne perdre aucun instant, les secours vous seront directement envoyés via le service 112 (ambulance, SAMU)

Secrétariat et adresse du courrier

Docteur Michel MEURIS (président), Rue de l'Hôtel de Ville 28 4900 Spa Tél : 087/771433
michelmeuriscabmed@hotmail.com

Isabelle Schaus (coordinatrice), Rue Peltzer de Clermont 73 4800 Verviers Tél : 0499 / 40 81 81
ischaus@skynet.be

Une classe de primaire visite le CPAS

Le 27 mars dernier, une classe de cinquième primaire de l'école SFX2 de Verviers est venue visiter le CPAS de Jalhay.

Après une présentation du fonctionnement d'un CPAS et des différents services disponibles dans notre centre, les élèves ont pu approcher plus concrètement la vie dans un CPAS.

La visite des locaux s'est organisée en trois ateliers.

La visite a commencé par un passage à la boutique «Presque 9» où on leur a expliqué le principe et le rôle d'une boutique sociale. Les enfants ont eu la possibilité de prendre la place de la vendeuse.

L'étape suivante était la visite de la réserve alimentaire où l'on a proposé aux élèves de confectionner des colis alimentaires et d'hygiène en fonction de la composition de la famille demandeuse. La visite se terminait par un retour dans les bureaux où, lors de jeux de rôles, les enfants se mettaient dans la peau d'une personne venant demander une aide.

Cette visite a été une intéressante découverte pour les élèves car la plupart d'entre eux avaient déjà entendu parler du CPAS mais ne connaissaient ni son rôle ni son fonctionnement.



Les seniors ont aussi Leur numéro gratuit

En formant le numéro 0800/16.210 vous trouverez les réponses à toutes les questions relatives aux aînés (aides, soutiens, activités, services). En effet, la Wallonie dispose d'une multitude de services pour les seniors (transport, logements, activités). Des experts sont à votre entière disposition pour répondre à vos questions et ainsi vous permettre de trouver des solutions dans les plus brefs délais.

«Conduire devient difficile..»

«Mon mari a la maladie d'Alzheimer, que faire ?»

«Vivre seule ? Cela devient difficile pour ma patiente ! Quitter son domicile ? Mais pour aller où ?»

«Papy et Mamy ont envie de s'écarter ? Tu peux les aider !»

Appel aux associations s'adressant aux aînés.

Un questionnaire relatif aux besoins de nos aînés a été remis lors du repas annuel du CPAS.

Suite aux réponses que nous avons obtenues, il s'avère que nos aînés souhaiteraient participer à plus d'activités, mais qu'ils méconnaissent les associations proposant des activités près de chez eux.

Ils aimeraient disposer de davantage d'informations.

Le CPAS a comme projet de créer une brochure reprenant toutes les activités de notre commune et avoisinantes, afin de répondre à cette demande.

Dès lors, si vous êtes une association s'adressant aux aînés, nous vous invitons à vous faire connaître en remplissant le talon repris ci-dessous,

A renvoyer au CPAS de JALHAY, Place du Marché 164 à 4845 (Sart) JALHAY

NOM, Prénom :

Association :

Adresse :

Tél :

Personnes de contact :

Activités proposées :



Nouvelles promenades pour le Barrage de la Gileppe

Cette année, l'Office du Tourisme de Jalhay-Sart a décidé de continuer la promotion du Barrage de la Gileppe, zone naturelle très prisée par de nombreux touristes.

L'OTJS a donc travaillé en étroite collaboration avec l'asbl du complexe touristique de la Gileppe afin de créer de nouvelles promenades. Au total, ce sont deux promenades VTT et une promenade pédestre qui ont été conçues dans le but de découvrir et parcourir les nombreux sentiers de la forêt de l'Hertogenwald.

Ces balades forestières permettent de découvrir le barrage (qui est du plus grand intérêt au niveau historique et architectural) et surtout une partie du plus grand massif forestier domanial de Belgique.

Ces nouveaux circuits ne laisseront pas les promeneurs et autres amateurs insensibles aux charmes de cette nature grandiose.

La balade vélo de l'été

L'Office du Tourisme a organisé, en août dernier, une nouvelle édition de la balade vélo de l'été.

Au total, ce sont plus de 80 participants qui ont enfourché leur vélo pour parcourir les sentiers de Tiège, dans une ambiance conviviale et sportive.

En famille ou entre amis, chacun a pu trouver sa place et son rythme sur ce circuit accessible. Les signaleurs sont aussi à féliciter pour la qualité de leur intervention et pour leur patience avec les moins rapides.



A l'année prochaine pour une nouvelle édition!



Le brame du cerf

L'Office du Tourisme de Jalhay-Sart organisera bientôt des écoutes encadrées du brame du cerf. La saison de reproduction du cerf est marquée par le brame des mâles.

A Jalhay, il s'étend du **20 septembre jusqu'au 10 octobre environ**.

Les sites d'écoute se situent à des endroits spécifiques et aménagés (Pironchêne, Ferme Grosfils, Bolimpont, Fermes en Fagne). Les animaux se manifestent surtout par temps calme et peu pluvieux.

Quelques précautions sont à respecter pour éviter tout incident et veiller à la quiétude des cervidés:

- Rester sur les chemins balisés,
- Rester calme et discret,
- Ne pas utiliser la lampe de poche,
- Suivre les indications du guide,
- Ne pas entrer en forêt et, surtout, ne pas essayer de s'approcher des cerfs qui braiment (pour votre sécurité !),
- Respecter la faune et la flore et ne pas abandonner de déchets.

Cette année, il y aura **5 soirées** programmées en collaboration avec l'administration communale de Jalhay et le département Nature et Forêts. Les dates sont les suivantes: les week-end du **20/9, 26/9, 27/9, 03/10, 04/10**.

Pour participer à cet évènement et à la séance d'information de 19h qui précède le départ en groupe dans la nature, l'inscription et la **réservation obligatoire** se font à l'Office du Tourisme de Jalhay- Sart au : 087/474737.

Tarif : **3€** pour les adultes et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Le nombre de places est limité.

POPULATION

SERVICE POPULATION

Extraits de casier judiciaire destinés aux particuliers et aux autorités publiques.

Depuis le 30 juin 2009, Il existe trois types de documents :

- **Le modèle 595**
- **Le modèle 596-1** spécialement délivré pour les matières suivantes : accises et douanes, statut des agences de voyages, loi sur les armes, entreprises d'assurance, brevets d'invention, caisses d'épargne privées et établissements de crédits, chasse, débits de boissons, profession de détective privé, élections, engagement de militaires, professions comptables et fiscales, statut d'établissements hôteliers et de camping, tir sportif, transport de marchandises ou de personnes, etc.
- **Le modèle 596-2** lorsque le demandeur souhaite exercer une activité qui relève de l'éducation, de la guidance psycho – médico - sociale, de l'aide à la jeunesse, de la protection infantile, de l'animation ou de l'encadrement de mineurs.

Tout habitant de la commune, qu'il soit belge ou étranger, peut demander un extrait de casier judiciaire, pour autant que la demande concerne le demandeur lui-même.

L'extrait peut uniquement être délivré à l'intéressé et non directement à un employeur, bailleur, partenaire commercial, etc.

Pour une personne décédée, tout ayant droit qui justifie d'un intérêt réel peut demander un extrait.

En principe, les autorités publiques ne peuvent demander directement aux autorités communales des extraits de casier judiciaire, mais on peut déroger à cette règle si une disposition lé-

gale ou réglementaire le permet, lorsque la personne concernée a expressément autorisé l'autorité publique, ou lorsqu'il s'agit d'un examen de propositions en vue de l'octroi de distinctions honorifiques ou de décorations.

Sources : COLLECTION ORANGE - POPULATION 6 - Le casier judiciaire

Le casier judiciaire est géré par le service de population. Tél. 087/379.110



est préférable de téléphoner (en signalant la destination précise du document) avant de se présenter personnellement au guichet pour le retrait du document.

Lorsque le document doit servir dans un pays étranger, il doit toujours être signé par le Bourgmestre (ou, en cas d'absence, par un Echevin).

En notre commune, l'extrait de casier judiciaire est délivré gratuitement.

Tout particulièrement dans ce domaine, il est important de respecter la vie privée de chacun.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES



21.01.2014 : PETIT LORENZO Artaï, JALHAY-Foyr
05.03.2014 : BASTIN Hugo, SART-Cokaifagne
12.03.2014 : FLAS Alyssa, JALHAY-Charneux
12.03.2014 : RENTMEISTER Tristan, SART
20.03.2014 : VANSTEENBRUGGE Hugo, JALHAY
24.03.2014 : DOUDELET Tim, SART-Nivezé
25.03.2014 : LEGUILLON Camille, SART
02.04.2014 : PIQUERAY Aude, JALHAY
06.04.2014 : CLOSSET Robin, JALHAY-Herbiester
11.04.2014 : DEBIOLLE Emile, JALHAY-Mariomont
15.04.2014 : MAHY Lina, SART-Tiège
17.04.2014 : GREGOIRE Mathéo, SART
02.05.2014 : JUNGERS Aloyse, SART-Cokaifagne
08.05.2014 : SANDERVORST Anaëlle, JALHAY
12.05.2014 : GRANDMAIRE Yves-Marie, JALHAY
12.05.2014 : DELABARRE Amaury, JALHAY-Foyr
29.05.2014 : SMEETS Nell, JALHAY-Surister
15.06.2014 : IMMEL Pierre, SART
15.06.2014 : IMMEL Henri, SART
19.06.2014 : CEKAJ Aron, SART-Nivezé
19.06.2014 : BOULANGER Lina, SART
01.07.2014 : PETERS Tyméo, JALHAY
03.07.2014 : HILDESHEIM Alyssia, SART
03.07.2014 : HILDESHEIM Maëllys, SART
16.07.2014 : DEMOLLIN Norah, JALHAY
17.07.2014 : BOURGUIGNON Méline, JALHAY
10.08.2014 : LEJEUNE Emma, JALHAY-Herbiester
14.08.2014 : LENZEN Lilian, SART-Nivezé
20.08.2014 : CHANTEUX Anaïs, SART-Balmoral

DECES



05.03.2014 :WALTHERY Mariette, SART-Nivezé
17.03.2014 : MICHAUX Marcel, JALHAY
22.03.2014 : MOLLEMAN Marcel, SART-Solwaster
23.03.2014 : ROUTHEUT Eugénie, SART-Nivezé
29.03.2014 : KREUTZ Joseph, JALHAY
01.04.2014 : BIZ Jean-Baptiste, SART-Nivezé
24.04.2014 : PIRNAY Jacqueline, JALHAY
25.04.2014 : CALLEWAERT Marie-Françoise, SART-Tiège
26.04.2014 : CHEFNEUX Maria, SART-Nivezé
28.04.2014 : GILIS Antoinette, JALHAY-Surister
02.05.2014 : VERHOEVEN Maria, SART-Nivezé
05.05.2014 : MAUHIN Maria, JALHAY
07.05.2014 : MARECHAL Emilie, JALHAY
20.05.2014 : RAQUET Micheline, SART
20.05.2014 : MERTENS Jacques, JALHAY
03.06.2014 : BRACH Elisabeth, SART-Tiège
09.06.2014 : COMELIAU Jean Marie, SART-Tiège
18.06.2014 : ABRASSART Maximilienne, SART-Wayai
01.07.2014 : LEJEUNE Mariette, SART-Tiège
11.07.2014 : BOURGUET Marie-Jeanne, SART-Tiège
18.07.2014 : BABY Pierre, SART-Nivezé
19.07.2014 : RONDOZ Jean Marie, JALHAY-Herbiester
03.08.2014 : FRANSOLET Marie Louise, SART
18.08.2014 : VENNEMAN Paula, SART-Tiège
23.08.2014 : THONNARD Lucie, SART-Nivezé
25.08.2014 : DOUTRELEPONT Gabriele, SART-Wayai

ETAT-CIVIL

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

NOCES DE BRILLANT (65 ans de mariage)

16.04.2014 : DUBOIS Emile et WYNANT Maria, de JALHAY-Surister

NOCES DE DIAMANT (60 ans de mariage)

22.04.2014 : SCHEEN Joseph et DEBERG Georgette, de JALHAY-Surister

05.07.2014 : VAN CROMBRUGGE Rombaut et SIMAR Madeleine, de SART-Nivezé

24.08.2014 : FRANSOLET Robert et SCHNEIDER Bernhardine, de SART

NOCES D'OR (50 ans de mariage)

21.03.2014 : BRUIER André et ARNOLDY Marguerite, de SART

28.03.2014 : GILLON Georges et JACQUET Nicole, de SART-Nivezé

02.04.2014 : FRANSOLET Joseph et COLLARD Ghislaine, de SART-Solwaster

14.04.2014 : BLEROT Jean et NIZET Jeannine, de JALHAY-Foyr

05.05.2014 : BAUTE Guy et VANBRABANT Claudine, de SART-Cokaifagne

02.06.2014 : CHARLIER Pierre et FLOREQUIN Marie, de JALHAY

02.07.2014 : VINCENT André et HERMAN Monique, de SART

09.07.2014 : THURION Jean et BEVERCE Liliane, de JALHAY

15.07.2014 : MATHU Raymond et MIXHE Mariette, de JALHAY

16.07.2014 : HELMAN Paul et JERÔME Francine, de SART-Nivezé

23.07.2014 : SCHMETZ Jean et OUTMANNNS Josiane, de JALHAY

24.07.2014 : MONFORT Henri et PELZER Elvire, de JALHAY

30.07.2014 : LAURENT José et FANIEL Godelieve de SART-Wayai

31.07.2014 : DIETTERLE Arnold et LEHMANN Hilde, de JALHAY-Mariomont

13.08.2014 : OGER Marcel et BONIVER Andrée, de SART-Tiège

Activités de nos aînés



Excursion le 15 octobre 2014 à THIMISTER - CLERMONT
et MALMEDY

Visite du musée dédié à la guerre 1940 - 1945 et du MALMUNDARIUM

Goûter de Noël le 21/12/2014 à 14h à la Salle La Grange

COMITE DES 3 x 20 DE JALHAY-SART

Responsable :

BOLETTE Marie-Hélène

80 av René Lange

4910 THEUX

087/22 48 41 - 0479/58 60 97

Spectacle au TROCADERO à LIÈGE

Dans le courant du mois de janvier

2015



POLICE

Antenne de Jalhay : 087/29 29 80
de 08h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00

Zone des Fagnes : 087/79 33 33
de 08h00 à 17h00
samedi de 08h00 à 14h00
dimanche de 08h00 à 12h00

En cas d'urgence : 101

AVERTISSEMENT

Tailler vos haies vous évitera une sanction administrative

EXPLOITANTS AGRICOLES OU PARTICULIERS

IL FAUT Y PENSER !!

S'IL EXISTE UNE GENE POUR LA LIBRE CIRCULATION SUR LA VOIE PUBLIQUE, LE PROPRIÉTAIRE S'EXPOSE À UNE AMENDE.



Un rôdeur, une personne ou un véhicule suspect



Téléphonez **IMMEDIATEMENT**

- au **087/292980** (Jalhay) entre 08h00-12h00 13h00-17h00
- au **101** en dehors de ces heures (24h/24h)

Relevez la **plaque d'immatriculation** en premier lieu puis **des détails intéressants** (type de voiture, teinte...)

Vous gagnerez en rapidité et en efficacité !

Stationnement

Qu'on se le dise...

Depuis un certain temps, nous avons constaté quelques abus concernant le stationnement des véhicules, principalement dans les villages.

Une campagne va donc être organisée pour réprimer les stationnements gênants :

- stationnement sur les trottoirs
- stationnement à gauche dans le sens de la marche
- stationnement aux abords des écoles. Attention à la rentrée scolaire !!!



SPORT - JEUNESSE

SPORT

Le Club du TTC Tiège

Après une saison assez stressante, le TTC Tiège est parvenu à se maintenir en Super Division Nationale pour cette saison 2014-2015.

Le Club a également reçu l'accord de subsides de la Région Wallonne pour la construction de sa nouvelle salle jouxtant l'école communale de SART. Les travaux devraient débuter dans le courant du dernier trimestre de cette année.

Toutes nos félicitations aux joueurs et dirigeants du TTC Tiège



Le Club du R.F.C. SART

Le Royal Football Club de SART a réalisé une magnifique saison 2013-2014 en terminant à la seconde place au classement général, synonyme de participation au tour final pour l'accession à la 2ème Provinciale. Après un tour final quasi sans faute, le RFC Sart accède donc cette année et pour la seconde fois consécutive à la division supérieure.

Toutes nos félicitations aux joueurs et dirigeants du R.F.C. SART.

Trophée du Mérite Sportif 2014

Le Trophée du Mérite Sportif 2014 ainsi que la médaille du service culturel, sportif et philanthropique seront remis le **VENDREDI 23 JANVIER 2015**.

Pour le Trophée du Mérite Sportif, il y aura toujours deux prix attribués, à savoir le titre individuel et le titre par équipe.

Toute personne peut déposer ou envoyer son dossier accompagné des justifications nécessaires pour le samedi **10 janvier 2015** à l'Administration communale, 46 rue de la Fagne à 4845 Jalhay.



Opération «Été Solidaire» 2014

Comme chaque année, l'administration communale de Jalhay a organisé l'opération « Eté solidaire » en engageant cinq étudiants âgés de 15 à 20 ans. Cette année, ces jeunes ont travaillé à la rénovation des bancs publics ainsi qu'à des travaux de peinture dans différents bâtiments communaux. Vu les conditions atmosphériques, ils ont également pu effectuer des travaux administratifs au sein de l'administration communale. Ils ont également participé activement au déclenchement du plan catastrophe lors de l'évacuation des camps de scouts à Royompré. Ils ont pu ainsi prêter main forte pour l'accueil des enfants à la salle de la Jeunesse à Jalhay ainsi que pour la distribution des repas et des couchages à ces 300 scouts qui devaient, bien malgré eux, interrompre leur séjour dans notre belle commune. Nul doute que ces jeunes étudiants garderont un très bon souvenir de leurs activités durant ces deux semaines du mois de juillet 2014.



Stage de Conduite Défensive

Une formation à la conduite défensive automobile sera organisée les 11 et 25 Octobre 2014. Le Collège communal a décidé d'accorder un soutien financier d'un montant de 35 € pour chaque participant (nombre de place limité).

Conditions de participation au stage :

- être détenteur du permis de conduire catégorie « B » en 2013 ou 2014.
- être domicilié sur le territoire de la commune de Jalhay à la date du 01/01/2014.

Un courrier personnalisé sera adressé directement aux personnes concernées.

Camps de Vacances Scouts 2014

Cette année encore, notre commune a été très sollicitée par les mouvements de jeunesse issus de toutes les régions de la Belgique. Si, dans l'ensemble, ces camps n'ont généré aucun incident ou accident majeur, certains d'entre eux ont été perturbés par les conditions atmosphériques du début juillet. En effet, nous avons été dans l'obligation de procéder à l'évacuation de cinq camps en raison du risque d'inondation de leurs campements et du danger réel causé par ces pluies torrentielles qui se sont abattues pendant plusieurs jours sur notre région.

Cet été 2014, il y a eu 72 camps occupés par 2.416 scouts, ce qui représente 33.267 nuitées durant les mois de juillet et août 2014 sur le territoire de notre commune.



«Chemins et Sentiers»

Notre commune comporte un grand nombre de chemins vicinaux, servitudes de passage et autres voies créées il y a parfois plusieurs siècles, au temps où la voiture et les autres engins motorisés ne faisaient pas encore partie de notre quotidien.

Ces voies de communication permettaient, aux exploitants agricoles de rejoindre rapidement leur lieu de travail, aux enfants d'aller à l'école et aux habitants des diverses entités de la commune de rendre visite à leurs amis et leur famille.

Ces voies figurent sur l'Atlas communal ainsi que sur la carte de la commune à l'échelle 1/25.000 diffusée anciennement par les syndicats d'initiative de JALHAY et de SART.

Le groupe de travail, mandaté par la CLDR, a pour mission de tenter de restaurer et de rétablir les principales voies de liaison à l'usage des piétons, promeneurs et autres usagers faibles et, complémentairement, de valoriser ce qui doit être considéré comme atout touristique important pour notre commune.

Force est de constater que, souvent, le passage par ces chemins est rendu difficile voire impossible par manque d'entretien de la part des personnes concernées (herbes hautes, chardons, orties, ronces, haies invasives et clôtures en mauvais état), quand ils ne sont pas purement et simplement fermés par des barrières ou obstacles en tous genres.

L'administration souhaite donc attirer l'attention de la population sur les règles à observer par les différents intervenants. S'il s'agit d'un chemin communal, l'entretien du chemin incombe à la

commune; les riverains ont cependant l'obligation de tailler les haies et d'entretenir les clôtures de façon à faciliter le passage.

Dans le cas où il s'agit d'une servitude de passage créée sur des terrains appartenant à un ou plusieurs riverains, il appartient à ceux-ci d'entretenir également le chemin concerné, soit désherbage, débroussaillage et enlèvement des végétaux excédentaires. Bien entendu, il est interdit de fermer ces passages pour quelque raison que ce soit.

Nous comptons donc sur la bonne volonté et le sens civique des citoyens pour respecter ces quelques règles élémentaires qui permettront de maintenir la qualité de vie exceptionnelle dont nous jouissons à JALHAY.



Soirée «Logement alternatif» Une invitation de la CLDR

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) s'intéresse au logement et plus particulièrement aux habitats alternatifs; une des réponses possibles à la problématique du logement rencontrée dans notre commune. Avant d'entrer dans le vif du sujet, voici un petit retour sur ce qu'est la CLDR et son rôle.

Cette commission participative est composée d'élus et d'habitants des différentes entités de notre commune. La CLDR vise à l'élaboration de projets sur différentes thématiques (cadre de vie, convivialité, production locale, plantation de haies et d'arbres, aménagement de chemins vicinaux, atelier rural, logement).

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Groupe de travail

En novembre 2013, un groupe de travail issu de la CLDR a choisi de se pencher sur la problématique des hébergements adaptés aux besoins spécifiques des citoyens : seniors et jeunes.

Les logements alternatifs, et plus particulièrement le logement kangourou et/ou intergénérationnel, peuvent être une réponse. Par exemple, si une personne envisage d'aménager son domicile devenu trop grand pour y faire un second logement indépendant, les partenaires, tout en conservant leur autonomie de vie, s'engagent par une convention à s'entraider dans le respect de la philosophie sous-tendue par ce type de cohabitation.

Envie d'en savoir davantage,

Soirée «Logement Alternatif»

avec la participation de :

- l'association Gestion Logement Gouvy active dans l'aide à la mise en place et l'accompagnement de logements « kangourous »
- la Fondation Rurale de Wallonie qui a accompagné divers projets de logements intergénérationnels

Où ?

Administration Communale de Jalhay (salle du conseil)

Rue de la Fagne, 46

4845 Jalhay

Quand ?

Le jeudi 16 octobre 2014 à 20h00

Informations :

Anne Orban

Agent de Développement à la Fondation Rurale de Wallonie

a.orban@frw.be

080/67.84.70



COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

GRUPE DE TRAVAIL

Réhabilitation du sentier de la noisette à TIÈGE

Communication du groupe de travail « Chemins et sentiers » de la CLDR de Jalhay

La plupart des Jalhaytois et des Sartois et, en particulier, les résidents de Tiège connaissent le «Chemin de la Noisette» qui démarre route de Limbourg

(à proximité du rond-point) et se dirige vers Troisfontaines en passant derrière l'école de Tiège.

Dans le cadre d'un appel à projets de l'ASBL Sentiers.be soutenue par la Région Wallonne, le groupe « Chemins et sentiers » de la CLDR a procédé en juillet de cette année au nettoyage et au débroussaillage de ce chemin. Les étudiants engagés par la commune dans le cadre d'Été Solidaire ont collaboré activement à cette opération.

Le samedi 18 octobre prochain aura lieu l'inauguration du chemin réhabilité qui, ultérieurement, devrait devenir un sentier didactique (projet à suivre).

Tous les habitants de la commune sont donc invités à participer à cette manifestation qui débutera à 10h le samedi 18 octobre 2014. Rendez-vous au parking du bus (rond-point de Tiège).

Nous comptons en particulier sur la présence des élèves de l'école et des mouvements de jeunesse de la commune.



ENVIRONNEMENT

ENERGIE WALLONIE

SOLTHERM : L'EAU CHAUDE, OUI. LA DOUCHE FROIDE, NON !

Le saviez-vous ?

Même dans nos contrées, un chauffe-eau solaire bien dimensionné et bien orienté peut produire

annuellement jusqu'à 60% de l'eau chaude consommée par un ménage de 4 personnes !

Depuis le 1er juin dernier, la **prime régionale SOLTHERM** a été revue à la hausse :

- Pour 2 à 4 m² de panneaux installés :
- 2 500 € pour une maison existante
- 1 500 € maison neuve :
- par m² supplémentaire de panneaux installés :
- pour une maison existante : + 200 € avec un maximum de 6 000 € et 50 % du montant de la facture HTVA relative aux travaux concernés
- pour une maison neuve : + 200 € avec un maximum de 5 000 € et 50 % du montant de la facture HTVA relative aux travaux concernés



Le cumul avec d'autres subventions est autorisé pour autant que le montant total perçu n'excède pas 75% du montant total de l'investissement.

A cela s'ajoute une **prime provinciale** de 650 € et une **prime communale** de 250 €.

N'hésitez pas à contacter le conseiller énergie afin d'obtenir toutes les informations, les conditions techniques et les formulaires d'obtention des primes régionale, provinciale et communale.

Embellissement du centre de JALHAY

Le remplacement des conduites d'eau au niveau de la rue de la Fagne est maintenant terminé. La SWDE a décidé de poursuivre ses rénovations dans notre village en remplaçant la conduite depuis le Chafour jusqu'à l'embranchement vers Surister. Nous attendons avec impatience la pose de la couche finale de macadam dans la rue de la Fagne, pour qu'enfin les jalhaytois retrouvent des trottoirs dignes de ce nom.

Profitant de l'opportunité offerte par ce chantier, nous avons décidé d'embellir le centre de Jalhay en programmant l'installation de potences qui, durant la belle saison, accueilleront des suspensions florales.



La semaine de l'abeille

Pour faire honneur à notre label de commune 'Maya', les apiculteurs de notre commune vont organiser en collaboration avec l'administration communale 'La semaine de l'abeille'. Cette activité devrait être jumelée avec la semaine de l'arbre pour vous permettre de venir retirer gratuitement les arbres distribués par la région wallonne et de visiter à l'Espace Rencontre l'exposition qui retrace la vie des abeilles. Des conférences destinées aux plus jeunes devraient leur faire découvrir le monde de l'apiculture et une conférence devrait être organisée pour les apiculteurs de notre commune.

Nous espérons pouvoir réorganiser une nouvelle session de cours d'apiculture et ceux-ci devraient débiter au mois de janvier mais sont conditionnés par l'aval de la Région Wallonne. Nous avons déjà reçu des demandes tant pour des cours de première que de deuxième année. Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à signaler votre intérêt en la matière, nous ne demandons qu'à vous aider.

IONS LES ABEILLES

Appel à vous, commerçants, indépendants, entrepreneurs

Dans le cadre de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural), un groupe de travail s'est constitué autour du thème « Dynamisation des productions locales et soutien à la création d'activités économiques ». Les membres de ce groupe ont, entre autres, entamé un travail d'actualisation de la liste des acteurs économiques de la commune et d'amélioration de sa présentation sur le site internet communal. Ce groupe fait **appel à vous, commerçants, indépendants, entrepreneurs...** afin que vous lui communiquiez les informations dont il a besoin.

Concrètement, pouvez-vous vous rendre sur le site de la commune (www.jalhay.be) et, à l'onglet « économie », dans la section « entreprises et commerces », cliquer sur « acteurs économiques ». A cet endroit, vous trouverez des fiches à remplir et à renvoyer à la commune, soit par mail à l'adresse: college.secretariat@jalhay.be, soit par courrier à l'adresse : Madame Véronique Delsaux, rue de la fagne 46, 4845 Jalhay. Vous pouvez également les déposer au guichet de l'Administration communale. Il est également possible de se procurer ces fiches à la commune ou de se les faire envoyer en contactant Madame Delsaux au 087/379142.

Grâce à ces fiches, vous pourrez nous communiquer les coordonnées de votre entreprise ainsi que la (les) catégorie(s) dans laquelle (lesquelles) vous désirez que celle-ci apparaisse. Si aucune des catégories ne vous convient, vous pourrez nous proposer d'en créer une nouvelle.

Le groupe de travail vous remercie de votre collaboration pour mettre à jour un outil d'information important pour votre entreprise et pour l'ensemble de la population.

FINANCES

COMPTE COMMUNAL 2013

Ordinaire (fonctionnement)

Recettes exercice propre	+ 7.451.255,54
Dépenses exercice propre	- 6.837.063,64
Résultat de l'exercice propre	+ 614.191,90
Boni des exercices antérieurs	+ 1.776.198,65
Prélèvements pour financer l'extraordinaire	- 622.060,58
Prélèvements pour le fonds de réserve ordinaire	- 235.000,00
Résultat cumulé	+ 1.533.329,97

Notons que la commune a fait des provisions pour faire face aux surcoûts du service incendie pour un montant de 335.000,00 €.

Extraordinaire (investissement)

Recettes	+ 2.432.570,57
Dépenses	- 1.974.407,90
Résultat de l'exercice	+ 458.162,67

Remarque importante :

En matière d'emprunts, la commune ne peut inscrire au compte que les recettes réalisées. Lorsque les recettes d'emprunts contractés pour financer les dépenses extraordinaires engagées au cours d'un exercice sont mises à la disposition de la commune au cours de l'exercice suivant, une différence semblant désavantageuse peut apparaître.

Trésorerie

Au 31 décembre 2013, les avoirs en espèces s'élevaient à 2.844.359,25 €.

Dette

Au 31 décembre 2013, le montant global de la dette de la commune était de 4.222.420,75 €. La charge de la dette était pour l'année 2013 de 430.829,16 € (remboursement : 284.705,20 € ; intérêts : 146.123,96 €) soit 50,96 €/habitant.

MODIFICATION BUDGÉTAIRE 2014

Le budget 2014 se présente dorénavant comme suit :

Ordinaire (fonctionnement)

Recettes exercice propre	+ 7.593.428,78
Dépenses exercice propre	- 7.574.907,11
Résultat de l'exercice propre	+ 18.521,67
Boni des exercices antérieurs	+ 1.408.369,05
Prélèvements pour financer l'extraordinaire	-451.751,19
Prélèvements pour le fonds de réserve ordinaire	-1.500,00
Prélèvements du fonds de réserve (incendie)	+ 52.650,83
Résultat cumulé	+ 1.026.290,36

Extraordinaire (investissement)

Recettes	+ 8 646.871,65
Dépenses	- 8 646.871,65
Solde	0

Nous (re)trouvons entre autres comme investissements

Projet	coût	Subsides
Construction de l'atelier rural	1.000.000	760.000
Voirie et aménagement de parcelles dans la zone économique	530.000	375.000
Extension et rénovation de l'école de Sart	3.050.000	
Travaux à la bibliothèque de Jalhay	140.000	25.000
Aménagement de l'ancienne école de Solwaster (appartements non compris)	270.000	160.129
Travaux d'isolation à l'école de Jalhay	91.400	73.120
Réfection des trottoirs	170.000	
Réfection route du Werfat	69.096	33.460
Subside au TTTiège (hall)	240.000	
Aménagement d'un parking à l'école de Tiège (pour le personnel)	75.000	
Travaux de réfection de voiries	200.000	
Aménagement de l'espace rencontre en crèche	100.000	

ENSEIGNEMENT

LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE

Vous trouverez ci-dessous le comptage des élèves lors de cette rentrée scolaire.

Ecole	Implantation	Maternelles	Primaires	Totaux
	Sart	60	163	223
Sart	Tiège	48	97	145
	Solwaster	15	38	53
Jalhay	Jalhay	79	157	236
		202	455	657

Pour comparaison, voici les chiffres des élèves fréquentant nos écoles au 15 janvier 2014, c'est-à-dire la population scolaire de l'année dernière lors du comptage officiel.

Ecole	Implantation	Maternelles	Primaires	Totaux
	Sart	68	156	224
Sart	Tiège	48	104	152
	Solwaster	14	42	56
Jalhay	Jalhay	88	152	240
		218	454	672

Remarques importantes :

- L'encadrement est calculé sur base des élèves inscrits l'année précédente (au 15 janvier).
- Le nombre de classes qui peuvent être organisées dépend du nombre d'élèves mais regroupés par tranches. Ainsi, en primaire, pour faire une classe, il faut 36 périodes ; or, de 8 à 32 élèves, l'école obtient 32 périodes ; de 20 à 25 élèves, 38 périodes ; de 26 à 30, 52 périodes ; de 31 à 44, 64 périodes... On comprend, dès lors, que perdre un élève peut faire perdre de nombreuses périodes si on passe dans une tranche inférieure.

Extension et rénovation de l'école de Sart.

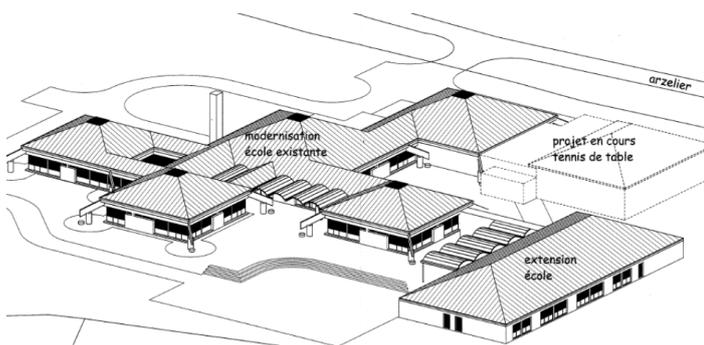
C'est le plus gros dossier et celui qui est le plus avancé. En effet, le site est déjà sécurisé et les travaux, commencés ce 8 septembre, se dérouleront en plusieurs phases.

Dans le courant de cette année scolaire, seule l'extension sera construite. Les élèves occuperont donc les locaux habituels. Pour rappel, l'extension comprend la construction de six nouvelles classes, un local informatique, des sanitaires, un espace d'accueil et un amphithéâtre.

Quand cette première phase sera terminée (pour les prochaines vacances d'été), les classes des deux pyramides les plus proches de l'extension seront transférées dans le nouveau bâtiment. Leur rénovation pourra alors débuter.

Lorsque cette deuxième phase se clôturera, les élèves déménageront et occuperont l'extension et les deux pyramides rénovées. Il ne restera plus qu'à transformer les deux dernières pyramides.

Ces travaux devraient durer deux ans. Rappelons que leur coût s'élève à 3.050.000 € et qu'ils sont subsidiés à concurrence de 1.915.300 €.



Rénovation des anciens bâtiments de l'école de Solwaster.

Dans le courant de cette année scolaire, des travaux de rénovation de l'ancienne école seront réalisés. Dans le bâtiment le plus récent, un grand

espace sera aménagé afin d'accueillir les élèves de maternelle. Un préau sera construit dans le fond de la cour. L'ancienne grande classe de la partie la plus ancienne sera transformée en local polyvalent et, dans l'ancienne habitation de l'instituteur, deux appartements seront créés (cette dernière ne peut plus être destinée à l'école car elle a été « déclassée » en 2011). Pour ces travaux (dont le coût total devrait s'élever à 500.000 € environ) la commune a obtenu des subsides pour un montant de 160.129 €.

Création de parking à l'école de Tiège.

L'emplacement de l'école ne nous permet pas d'avoir suffisamment de places de parking. La seule possibilité pour déposer et reprendre les enfants dans les meilleures conditions de sécurité est d'utiliser différents endroits de stationnement plus ou moins proches de l'école.

L'opération « école au bout des pieds » nous a permis de les découvrir et de conscientiser chacun à les utiliser. Cependant, afin de dégager un peu plus l'aire de dépôt de l'école, la commune a étudié la possibilité de créer quelques places supplémentaires pour le personnel qui, de ce fait, libérera cette zone de dépôt. C'est ainsi que, pour un montant d'environ 50.000 €, sept nouvelles places seront aménagées dans la zone où se trouve, à droite de l'école, le talus en limite de propriété.

Isolation et nouveaux revêtements de sol à l'école de Jalhay.

Pour aménager et mieux isoler la cantine, la commune a obtenu un subside de 73.120 €. Les travaux seront réalisés dans le courant de cette année scolaire et leur coût total se monte à 91.400 €.

LA FUREUR DE LIRE : Eclats de lire

Exposition des humeurs d'Oli

Du 9 au 31 octobre, aux heures d'ouverture des bibliothèques, exposition des humeurs d'Oli, alias Olivier Pirnay, dessinateur liégeois : dessins de presse, dessins d'humour et d'humeur, satires politiques et caricatures.

Vernissage de l'exposition et rencontre avec Oli, le mercredi 8 octobre, à la bibliothèque de Jalhay, à 19h00.



JEUD'ivers d'octobre: Tables de jeux humoristiques Exposition des humeurs d'Oli

Aurélié Vandendijck, de Fol'En Jeux, animera des tables de jeux qui mettront l'humour à l'honneur. Pour adultes et adolescents.

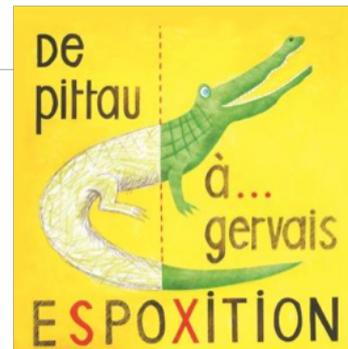
Jeudi 16 octobre, à 20h00, à la bibliothèque de Sart

Jeudi 23 octobre, à 20h00, à la bibliothèque de Jalhay

Prix de la soirée : **5 €**, sur réservation.

Thèmes des soirées suivantes : Scrapbooking (en novembre), Atelier SOS cookies et Zéro déchet, par l'asbl Li Cramignon (en décembre).

Renseignement dans les bibliothèques.



« De PITTAU à... GERVAIS » Exposition du 2 au 24 décembre, à la bibliothèque de Jalhay

Cette exposition est conçue par le Centre culturel de Liège «Les Chiroux», en partenariat avec la Coopération Culturelle Régionale de l'arrondissement de Liège et la bibliothèque centrale de la Province de Liège.

Petits et grands, nous vous invitons à découvrir l'extraordinaire laboratoire des auteurs-illustrateurs Francesco Pittau et Bernadette Gervais. Pliages, cachettes, cadavres exquis et fils à suivre, imagiers magiques de la faune et de la flore, encyclopédies farfelues et historiettes raviront toute la famille.

L'exposition sera accueillie d'octobre à décembre dans les bibliothèques de Theux, Pepinster, Jalhay et Spa.

Du mardi 2 au vendredi 19 décembre, animations scolaires proposées aux élèves du cycle 5/8.

Mercredi 10 décembre de 15h00 à 16h30, à la bibliothèque de Jalhay, visite et animations autour de l'exposition par l'illustratrice Emilie Hennen. Pour les enfants de 5 à 8 ans (adultes accompagnants admis, nombre de places limité).

Les bibliothèques seront fermées le samedi 1er novembre, du 11 au 15 novembre et du 25 décembre au 3 janvier inclus

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

OCTOBRE	2014
5	Diner d'automne à NIVEZE
11	Petits déjeuner OXFAM à la MJJS
18	Jogging de la Kermesse de NIVEZE
18	Théâtre wallon à la salle de NIVEZE
19	Courses de trotinettes à NIVEZE
19	10ème JMC Rallye Hautes-Fagnes
20	Spectacle pour enfants à NIVEZE
24	Théâtre wallon à SURISTER
24	Cave à Bière à NIVEZE
25	Bal de la Kermesse à NIVEZE
25	Théâtre wallon à SURISTER
25	Paintball nocturne de NIVEZE
26	Marche de l'Octave à NIVEZE
31	Fête d'Halloween à la Maison des Jeunes de SART
31	Balade d'Halloween de l'AP de JALHAY



Novembre	2014
1	Tartiflette à la salle de Tiège
7	Salon des vins de Bourgogne à SART
8	Salon des vins de Bourgogne à SART
9	Salon des vins de Bourgogne à SART
29	Souper de la chorale St Michel à HERBIESTER

DECEMBRE	2014
5	St Nicolas du RFC SART
13	Tournoi en salle du RFC SART
14	Tournoi en salle du RFC SART
14	Marché de Noël à l'école de JALHAY
14	Goûter de St Nicolas à NIVEZE
20	Concert de Noël de l'Harmonie SART - CHARNEUX
20	Rencontre de Noël à HERBIESTER
27	Dégustation de vin chaud à NIVEZE



JANVIER	2015
17	JALHAY «Fête son chou»



FEVRIER	2015
7	Soirée des rôles à JALHAY
8	Carnaval des enfants à JALHAY
17	Mardi-Gras à 14h à TIÈGE
17	Mardi-Gras à JALHAY
17	Mardi-Gras À SART
17	Grand feu à HERBIESTER
21	Pré-Laetare à TIÈGE
21	Grand feu et cortèges à SOLWASTER
22	Carnaval Jalhay
28	Pré-Laetare à SART



MARS	2015
6	Soirée des Rôles à SART
7	Bal des Prix à JALHAY
8	Laetare SART - TIÈGE
21	Marche annuelle du club de marcheurs de JALHAY
22	Marche annuelle du club de marcheurs de JALHAY